Schopione SIMMBDITE MIMISTERO DE LA COMPERATION I WEEN ASTONAL

- PROS Vabel

10P Dow 15.11.1965

Priendence /Hab Ans/ REPUBLIQUE RWANDAISE MINISTERE DE LA COOPERATION INTERNATIONALE ET DU PLAN-

DOMAINE INDUSTRIEL A KIGALI.

Le Gouvernement de la République Rwandaise envisage la creation a kigali d'un domaine industriel équipé, placé dans un site favorable au point de vue du relief et des communications. Ce site serait pourvu de sa voirie, des adductions d'eau- d'électricité et télephone et d'un réseau de drainage et d'évacuation des eaux de pluie et des eaux usées,

Eventuellement même, certains lots pourraient être equipes à l'avance d' une certaine superficie couverte et du minimum de locaux indispensables pour faciliter des opérations de première installation d'une nouvelle entreprise.

Si ce projet aboutit, kigali pourrait offrir des conditions avantageuses d'installation à des entreprises nouvelles aussi bien qu'à des entreprises anciennes qui sont amenées à envisager des extensions ou des transformations importantes et qui pourraient ainsi mieux utiliser des terrains qui ne conviennent pas particulierement à des activités industrielles. Des activités industrielles du Gouvernement et des institutions parastatales y trouveraient également place,

Avant de passer à une etude concrète du projet, le Gouvernement Rwandais tient à en informer le public et il serait très heureux de recevoir les avis de tous ceux qui, d'une façon directe ou indirecte s'intéressent au développement de l'économie rwandaise

Vous lui rendriez un reel service en lui communiquant votre avis personnel sur le projet. Il ne s'agit nullement de vous engager d'une façon quelconque mais simplement de raire benéficier le Gouvernement de votre expérience et de vos connaissances pour aboutir à une conception saine et équilibrée du projet

Le questionnaire sommaire que vous trouverez au verso vous indiquera les principales rubriques qui interessent le Gouvernement, mais il n'est nullement limitatif. Au contraire, des réponses qui depasseraient le cadre de ce questionnaire donneraient de precieuses indications sur des aspects qui auraient echappé. Et d'autre part des réponses partielles ont toute leur valeur, car elles nous apporteront tres probablement des opinions sur des points précis.

Le Gouvernement espère beaucoup de votre participation à cette petite enquête et il vous en remercie a l'avance tres since ement

> Kigali, le 15 novembra 1965 Le Ministre de la Cooperation Internationale et du Plan, Th BAGARAGAZA -

/Hab Ans/

REPUBLIQUE RWANDAISE MINISTERE DE LA COOPERATION INTERNATIONALE ET DU PLAN

DOMAINE INDUSTRIEL KIGALI.

Le Gouvernement de la République Rwangaise envisage la creation à Kigali d'un domaine industriel équipé, place dans un site favorable au point de vue du relief et des communications. Ce site serait pourvu de sa voirie, des adductions d'eau- d'électricité et télephone et d'un réseau de drainage et d'évacuation des eaux de pluie et des eaux usées.

Eventuellement même, certains lots pourraient être équipés à l'avance d' une certaine superficie couverte et du minimum de locaux indispensables pour faciliter des opérations de première installation d'une nouvelle entreprise.

Si ce projet aboutit, Rigali pourrait offrir des conditions avantageuses d'installation à des entreprises nouvelles aussi bien qu'à des entreprises anciennes qui sont amenées à envisager des extensions ou des transformations importantes et qui pourraient ainsi mieux utiliser des terrains qui ne conviennent pas particulierement à des activités industrielles. Des activités industrielles du Gouvernement et des institutions parastatales y trouveraient également place.

Avant de passer à une etude concrète du projet, le Gouvernement Rwandais tient à en informer le public et il serait très heureux de recevoir les avis de tous ceux qui, d'une façon directe ou indirecte s'intéressent au développement de l'économie rwandaise

Vous lui rendriez un réel service en lui communiquant votre avis personnel sur le projet. Il ne s'agit nullement de vous engager d'une façon quelconque mais simplement de faire benéficier le Gouvernement de votre expérience et de vos connaissances pour aboutir à une conception saine et équilibrée du projet

Le questionnaire sommaire que vous trouverez au verso vous indiquera les principales rubriques qui intéressent le Gouvernement, mais il n'est nullement limitatif. Au contraire, des réponses qui dépasseraient le cadre de ce questionnaire donneraient de precieuses indications sur des aspects qui auraient echappé. Et d'autre part des réponses partielles ont toute leur valeur, car elles nous apporteront tres probablement des opinions sur des points précis.

Le Gouvernement espère beaucoup de votre participation à cette petite enquête et il vous en remercie a l'avance tres since ement

> Kigali, le 15 novembre 1965 Le Ministre de la Cooperation Internationale et du Plan, Th BAGARAGAZA -

/Hab Ans/

REPUBLIQUE RWANDAISE MINISTERE DE LA COOPERATION INTERNATIONALE ET DU PLAN =-=-=-=

> DOMAINE INDUSTRIEL KIGALI.

Le Gouvernement de la République Rwandaise envisage la creation a Kigali d'un domaine industriel équipé, place dans un site favorable au point de vue du relief et des communications. Ce site serait pourvu de sa voirie, des adductions d'eau- d'électricité et télephone et d'un réseau de drainage et d'évacuation des eaux de pluie et des eaux usées,

Eventuellement même, certains lots pourraient être équipés à l'avance d' une certaine superficie couverte et du minimum de locaux indispensables pour faciliter des opérations de première installation d'une nouvelle entreprise:

Si ce projet aboutit, Rigali pourrait offrir des conditions avantageuses d'installation à des entreprises nouvelles aussi bien qu'a des entreprises anciennes qui sont amenées à envisager des extensions ou des transformations importantes et qui pourraient ainsi mieux utiliser des terrains qui ne conviennent pas particulierement à des activités industrielles. Des activités industrielles du Gouvernement et des institutions parastatales y trouveraient également place,

Avant de passer à une etude concrète du projet, le Gouvernement Rwandais tient à en informer le public et il serait très heureux de recevoir les avis de tous ceux qui, d'une façon directe ou indirecte s'intéressent au développement de l'économie rwandaise

Vous lui rendriez un réel service en lui communiquant votre avis personnel sur le projet. Il ne s'agit nullement de vous engager d'une façon quelconque mais simplement de Taire benéricier le Gouvernement de votre expérience et de vos connaissances pour aboutir à une conception saine et equilibrée du projet

Le questionnaire sommaire que vous trouverez au verso vous indiquera les principales rubriques qui interessent le Gouvernement, mais il n'est nullement limitatir. Au contraire, des réponses qui dépasseraient le cadre de ce questionnaire donneraient de precieuses indications sur des aspects qui auraient echappé. Et d'autre part des réponses partielles ont toute leur valeur, car elles nous apporteront tres probablement des opinions sur des points précis.

Le Gouvernement espère beaucoup de votre participation à cette petite enquête et il vous en remercie a l'avance tres since ement

> Kigali, le 15 novembre 1965 Le Ministre de la Cooperation Internationale et la Plan, Th BAGARAGAZA -

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTERE DE LA COUPERATION
INTERNATIONALE ET DU PLAN

DOMAINE INDUSTRIEL A KIGALI.

Le Gouvernement de la République Rwandaise envisage la creation à Kigali d'un domaine industriel équipé, place dans un site favorable au point de vue du relief et des communications. Ce site serait pourvu de sa voirie, des adductions d'eau- d'électricité et telephone et d'un réseau de drainage et d'évacuation des eaux de pluie et des eaux usées.

Eventuellement même, certains lots pourraient être équipes à l'avance d' une certaine superficie couverte et du minimum de locaux indispensables pour faciliter des opérations de première installation d'une nouvelle entreprise.

Si ce projet aboutit, Rigali pourrait offrir des conditions avantageuses d'installation à des entreprises nouvelles aussi bien qu'à des entreprises anciennes qui sont amenées à envisager des extensions ou des transformations importantes et qui pourraient ainsi mieux utiliser des terrains qui ne conviennent pas particulierement à des activités industrielles. Des activités industrielles du Gouvernement et des institutions parastatales y trouveraient également place.

Avant de passer à une etude concrète du projet, le Gouvernement Rwandais tient à en informer le public et il serait très heureux de recevoir les avis de tous ceux qui, d'une façon directe ou indirecte s'intéressent au développement de l'économie rwandaise

Vous lui rendriez un réel service en lui communiquant votre avis personnel sur le projet. Il ne s'agit nullement de vous engager d'une façon quelconque mais simplement de raire benéricier le Gouvernement de votre expérience et de vos connaissances pour aboutir à une conception saine et équilibrée du projet

Le questionnaire sommaire que vous trouverez au verso vous indiquera les principales rubriques qui intéressent le Gouvernement, mais il n'est nullement limitatir. Au contraire, des réponses qui depasseraient le cadre de ce questionnaire donneraient de precieuses indications sur des aspects qui auraient echappé. Et d'autre part des réponses partielles ont toute leur valeur, car elles nous apporteront tres probablement des opinions sur des points précis.

Le Gouvernement espère beaucoup de votre participation à cette petite enquête et il vous en remercie à l'avance tres sincèlement

Kigali, le 15 novembre 1965 Le Ministre de la constration Internationale et du Plan, Th BAGARAGAZA:- /Hab Ans/

REPUBLIQUE RWANDAISE MINISTERE DE LA COOPERATION INTERNATIONALE ET DU PLAN

========

DOMAINE INDUSTRIEL KIGALI

Le Gouvernement de la République Rwandaise envisage la creation a Kigali d'un domaine industriel équipé, place dans un site favorable au point de vue du relief et des communications. Ce site serait pourvu de sa voirie, des adductions d'eau- d'électricité et télephone et d'un réseau de drainage et d'évacuation des eaux de pluie et des eaux usées.

Eventuellement même, certains lots pourraient être equipes à l'avance d' une certaine superficie couverte et du minimum de locaux indispensables pour faciliter des opérations de première installation d'une nouvelle entreprise.

Si ce projet aboutit, kigali pourrait offrir des conditions avantageuses d'installation à des entreprises nouvelles aussi bien qu'à des entreprises anciennes qui sont amenées à envisager des extensions ou des transformations importantes et qui pourraient ainsi mieux utiliser des terrains qui ne conviennent pas particulièrement à des activités industrielles. Des activités industrielles du Gouvernement et des institutions parastatales y trouveraient également place,

Avant de passer à une etude concrète du projet, le Gouvernement Rwandais tient à en informer le public et il serait très heureux de recevoir les avis de tous ceux qui, d'une façon directe ou indirecte s'intéressent au développement de l'économie rwandaise

Vous lui rendriez un reel service en lui communiquant votre avis personnel sur le projet. Il ne s'agit nullement de vous engager d'une façon quelconque mais simplement de raire benéricier le Gouvernement de votre expérience et de vos connaissances pour aboutir à une conception saine et equilibrée du projet

Le questionnaire sommaire que vous trouverez au verso vous indiquera les principales rubriques qui interessent le Gouvernement, mais il n'est nullement limitatif. Au contraire, des réponses qui dépasseraient le cadre de ce questionnaire donneraient de precieuses indications sur des aspects qui auraient echappé. Et d'autre part des réponses partielles ont toute leur valeur, car elles nous apporteront tres probablement des opinions sur des points précis.

Le Gouvernement espère beaucoup de votre participation à cette petite enquête et il vous en remercie a l'avance tres since ement

> Kigali, le 15 novembra 1965 Le Ministre de la Cooperation Internationale et un Plan, Th BAGARAGAZA:-